

Cadre réservé à l'administration

Gestionnaire :

DEMANDE DE TITRE DE SÉJOUR

« ÉTRANGER NÉ FRANCE »

PREMIÈRE DEMANDE

RENOUVELLEMENT

Pour constituer votre dossier, veuillez compléter le formulaire et fournir les documents demandés dans la liste des pièces justificatives jointe.

Pour déposer votre dossier envoyez le par courrier recommandé à l'adresse suivante :

Sous-préfecture d'Avesnes-sur-Helpe
BSLP- Service du séjour des étrangers
CS 80207
59 369 Avesnes-sur-Helpe Cedex

Les récépissés ne seront délivrés que si le dossier est complet.

Vous êtes prié de fournir les pièces justificatives correspondant à votre situation personnelle.

Tout dossier incomplet sera retourné à l'expéditeur sans être traité

LISTE DES PIÈCES À FOURNIR

Attention : vous devez fournir des copies lisibles et authentiques de vos documents originaux.

Documents à fournir

- Justificatif de nationalité : passeport complet en cours de validité (ou carte d'identité consulaire)
- Justificatif d'état civil : acte de naissance
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois en fonction de votre situation :
 - facture (électricité, gaz, eau...), bail ou quittance à votre nom
 - attestation et facture de l'hôtel
 - attestation d'hébergement, pièce d'identité de l'hébergeant et justificatif de domicile au nom de l'hébergeant
- 3 photographies d'identité récentes au format officiel
- 2 enveloppes timbrées pour 20 grammes, à vos nom et adresse

Documents spécifiques à une première demande

- Justificatifs de la présence continue en France depuis 8 ans (1 document administratif par an)
- Justificatifs d'au moins 5 ans de scolarité après l'âge de 10 ans dans un établissement scolaire français
- Déclaration de non polygamie (ci-joint)

Documents spécifiques à un renouvellement

- Titre de séjour arrivant à expiration
- Justificatifs d'intégration en France (certificats de scolarité, diplômes, contrat de travail ou d'apprentissage...)
- Justificatifs de liens personnels et familiaux en France (pièces d'identité des membres de la famille)
- Déclaration de non polygamie (ci-joint)

Conditions de passage en carte de résident valable 10 ans

- Justificatifs de 3 ou 5 ans de séjour régulier en France (en fonction de votre nationalité)
- Justificatifs d'assurance maladie
- Impôts sur les revenus des 3 ou 5 dernières années (ressources propres équivalentes au SMIC)
- Attestation du niveau A2 en langue française
- Déclaration de respect des valeurs de la République

DEMANDE DE TITRE – ÉTRANGER NÉ FRANCE

Identité et coordonnées du demandeur	N° AGDREF :
Nom :	Prénom :
Sexe : M <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>	Date de naissance : / /
Nationalité :	Lieu de naissance :
Tel :	Mail :
Adresse :	
.....	
.....	
...	

Si vous êtes hébergé(e), veuillez compléter le formulaire d'attestation d'hébergement.

Conditions de séjour en France du demandeur (<u>en première demande uniquement</u>)
Êtes-vous titulaire d'un document de circulation pour étranger mineur ? oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> <i>Si oui, merci d'en fournir une copie dans votre dossier et de restituer l'original lors de la remise du titre</i>
Êtes-vous membre de famille de réfugiés ou bénéficiaire de la protection internationale ? oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> <i>Si oui, merci de remplir le formulaire prévu pour cette catégorie de demande</i>

Conditions de séjour en France du demandeur (<u>au renouvellement uniquement</u>)
<u>Date de votre premier titre de séjour</u> :
<u>Nombre de titres de séjour obtenus en France</u> :

Situation scolaire et professionnelle du demandeur

Veillez indiquer si vous êtes :

- étudiant apprenti
 travailleur salarié (en CDI ou en CDD) travailleur indépendant
 chercheur ou scientifique sans activité professionnelle

Parcours d'études du demandeur

Année scolaire	Établissement d'enseignement	Formation suivie	Résultats de l'année (admis ou ajourné)

Situation personnelle et familiale du demandeur

Veillez indiquer si vous êtes :

- célibataire marié(e) pacsé(e) en concubinage
veuf (ve) divorcé(e) séparé(e)

Date du mariage ou du pacs :.....

Lieu du mariage ou du pacs :.....

Date du divorce :.....

Identité de votre conjoint

Nom (de naissance) :.....

Prénom :.....

Date de naissance :.....

Nationalité :.....

Pays de résidence :.....

Numéro d'étranger ou numéro de la pièce d'identité :.....

Avez-vous des enfants ? oui non

Si oui, veuillez renseigner les éléments ci-dessous.

Nom	Prénom	Sexe (M ou F)	Date de naissance	Lieu de naissance	Nationalité	Pays de résidence

Déterminez-vous l'autorité parentale sur vos enfants mineurs résidant en France ? oui non

Renseignements relatifs à la famille du demandeur

Nom	Prénom	Date de naissance (et de décès le cas échéant)	Nationalité	Pays de résidence	Numéro de la pièce d'identité
<i>Père</i>					
<i>Mère</i> (indiquer le nom de naissance)					
<i>Frère (s)</i>					
<i>Sœur (s)</i>					
<i>Autres attaches familiales en France</i> (préciser le lien de parenté)					

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, un droit d'accès et de rectification aux données enregistrées s'exerce auprès de la préfecture ou sous-préfecture de la résidence du demandeur.

En cas de refus de fournir les informations susmentionnées, l'administration ne pourra établir le titre sollicité.

Toute fausse déclaration est passible des peines d'emprisonnement et d'amende prévues par les articles 441-6 et 441-7 du nouveau code pénal.

Je suis informé(e) que les titres, actes d'état civil et documents présentés dans le cadre de la présente demande de titre de séjour feront l'objet d'une authentification auprès des autorités ou organismes qui les ont émis.

Je soussigné(e), Mme / M.atteste sur l'honneur que les renseignements et documents fournis dans le cadre de la présente demande sont authentiques et conformes à la réalité.

Fait à Avesnes, le

Signature du demandeur :

DÉCLARATION DE NON POLYGAMIE

Je soussigné(e), Mme / M.

Né(e) le à

De nationalité

Déclare sur l'honneur que ma situation matrimoniale sur le territoire de la République est conforme à la législation française.

Fait à Avesnes, le

Signature

Article L444-7 du code pénal : « est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000€ d'amende le fait :
1° d'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts ;
2° de falsifier une attestation ou un certificat originellement sincère ;
3° de faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié ».